

F
p. 2

Récepteur extérieur

I
p. 22

Ricevitore radio esterno stagno

D
S. 41

**Kanalempfänger
für den Außenbereich**

E
p. 60

Receptor exterior

NL
p. 79

Externe ontvanger

GB
p. 98

External receiver

**L3571X / L3581X
L3591X**



www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

LOGISTY

Sommaire

Présentation.....2

Description2

Modes de fonctionnement3

Préparation.....8

Installation.....9

Choix de l'emplacement9

Fixation standard9

Fixation sur une boîte d'encastrement
(intérieur uniquement)9

Raccordement.....10

Apprentissage13

Programmation optionnelle ..15

Essais réels.....17

Fermeture du boîtier17

Garantie Logisty et conditions d'extension18

Caractéristiques techniques.....20

Présentation

Description

Le récepteur extérieur permet de commander à distance un appareil électrique en intérieur comme en extérieur.

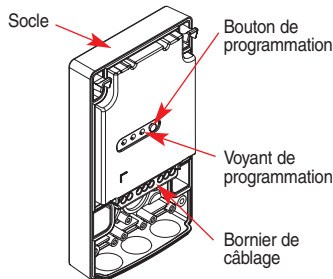
Le récepteur extérieur est décliné en 2 versions :

Désignation commerciale	Tension d'alimentation	Sortie	Exemple d'application
L3581X	230 V AC	contact sec libre de potentiel	pilotage d'une gâche électrique ou d'un éclairage 230 V
L3591X	12-30 V AC ou DC	contact sec libre de potentiel	pilotage d'une porte de garage

Le voyant de programmation, visible uniquement boîtier ouvert, fournit une aide visuelle à l'apprentissage et à la programmation.

Il indique également l'état de l'appareil piloté :

- voyant allumé : activé,
- voyant éteint : désactivé.



Présentation

Modes de fonctionnement

Vous pouvez réaliser les applications correspondant aux modes de fonctionnement décrits dans les pages suivantes.

- **Mode Marche/Arrêt (programmation usine) :** commander un éclairage ou un appareil électrique à l'aide d'un clavier ou d'une télécommande avec activation et désactivation de l'appareil à chaque appui sans limitation de durée.



Type de commande	Activation de l'appareil électrique	Désactivation de l'appareil électrique
	Appui sur la touche  ou Prog. programmée sur la fonction Lumière*	2 ^e appui sur la touche  ou Prog. programmée sur la fonction Lumière*
	Appui sur la touche  ou sonnette  programmée sur la fonction Lumière**	2 ^e appui sur la touche  ou sonnette  programmée sur la fonction Lumière**

* Cf. Notice de la télécommande.

** Cf. Notice du clavier. En cas de besoin, il est possible de commander un deuxième récepteur extérieur en programmant la touche Sonnette sur la fonction Portail 0 ou Portail 1.

Présentation

• **Mode Minuterie** : commander un éclairage ou un appareil électrique à l'aide d'un clavier ou d'une télécommande avec arrêt automatique au bout de la durée programmée.

Type de commande	Lancement de la minuterie	Arrêt de la minuterie
	Appui sur la touche  ou Prog. programmée sur la fonction Lumière*	2 ^e appui sur la touche  ou Prog. programmée sur la fonction Lumière*
	Appui sur la touche lumière  ou sonnette  programmée sur la fonction Lumière**	2 ^e appui sur la touche lumière  ou sonnette  programmée sur la fonction Lumière**

Ce mode de fonctionnement nécessite de programmer le récepteur extérieur (cf. chapitre "Programmation optionnelle").

* Cf. Notice de la télécommande.

** Cf. Notice du clavier. En cas de besoin, il est possible de commander un deuxième récepteur extérieur en programmant la touche Sonnette sur la fonction Portail 0 ou Portail 1.

Présentation

- **Mode Impulsionnel** : activer un appareil électrique à l'aide d'un clavier ou d'une télécommande pendant une durée limitée à quelques secondes.

Type de commande	Activation/désactivation de l'appareil électrique
	Appui sur la touche P ou Prog. programmée en fonction en fonction Portail 0, Portail 1*
	Appui sur la touche Lumière  , Sonnette  programmée en fonction Portail 0, Portail 1*



Ce mode de fonctionnement nécessite de programmer le récepteur extérieur (cf. chapitre "Programmation optionnelle").

Exemple d'application : commande à distance d'une gâche électrique sur un portail.



* Cf. Notice de la télécommande ou du clavier.

Présentation

• **Mode Simulation de présence** : simuler une présence par la commande aléatoire d'un éclairage ou d'un appareil électrique 230 V. Dans ce mode de fonctionnement, le récepteur extérieur est piloté aléatoirement par la centrale et uniquement lorsque celle-ci est en Marche totale.

Exemple : pour pouvoir commander un éclairage par l'intermédiaire du récepteur extérieur en mode Marche/Arrêt à l'aide d'une télécommande, se simuler une présence toujours en allumant ce même éclairage par l'intermédiaire de la centrale.



Ce mode de fonctionnement nécessite de programmer le récepteur extérieur (cf. chapitre "Programmation optionnelle").



La télécommande et la centrale doivent avoir le même code radio.

Fonction disponible uniquement avec une centrale L3305 ou L3310 sur laquelle l'option Simulation de présence a été activée (cf. Guide d'installation de la centrale).

Présentation

- **Mode Report état système** : commander un appareil électrique ou un éclairage en fonction de l'état du système d'alarme, avec activation pendant toute la durée de l'état Marche et désactivation dès l'arrêt du système.

Activation de l'appareil électrique (réémission de la centrale)	Désactivation de l'appareil électrique (réémission de la centrale)
Mise en marche d'une partie ou de la totalité du système	Mise à l'arrêt du système

- **Mode Activation sur intrusion** : commander un appareil électrique ou un éclairage en fonction du déclenchement du système d'alarme, avec activation suite à une intrusion et désactivation après une durée programmée.

Activation de l'appareil électrique	Désactivation de l'appareil électrique
Déclenchement du système d'alarme	• Au bout du temps programmé • Appui sur une touche "Arrêt"



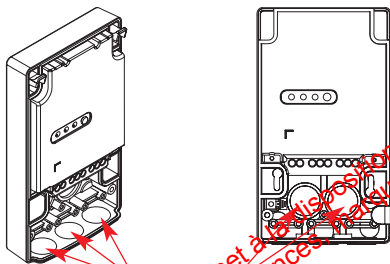
Pour ces modes de fonctionnement :

l'apprentissage peut aussi se faire en appuyant sur la touche "Arrêt" d'un moyen de commande avec la centrale en mode Test,

il est nécessaire de programmer le récepteur extérieur (cf. chapitre "Programmation optionnelle").

Préparation

- ① Soulever le capot.
- ② Décrocher le support de fixation du socle en le faisant glisser vers le bas.
- ③ Avec un objet pointu (pointe, vis, fil de cuivre rigide), percer les trous nécessaires dans les membranes pour permettre le passage des câbles.



Membranes

Pour garantir l'étanchéité :

- faire un trou le plus petit possible (une pointe d'aiguille suffit).
- en cas de passage de plusieurs conducteurs ceux-ci doivent être rassemblés dans un câble de section cylindrique ($\varnothing$ max. 10 mm).

- ④ Détacher la rondelle du support de fixation et la placer en son emplacement sur le haut du support.



- ⑤ Tirer un câble jusqu'à l'emplacement prévu du récepteur extérieur.
- ⑥ Oter la gaine du câble sur au moins 40 mm, puis dénuder chaque conducteur sur 8 à 10 mm.



Le diamètre maximum des conducteurs doit être de 2,5 mm² (ou 4 mm² pour la reprise de terre).

Choix de l'emplacement

Le récepteur extérieur doit être placé câbles vers le bas et en fixation standard s'il est placé à l'extérieur.

Le récepteur extérieur ne doit pas être placé :

- directement sur une paroi métallique,
- à moins d'un mètre d'une conduite d'eau,
- trop près de l'appareil à commander si celui-ci est susceptible de générer des parasites (néon...).

Fixation standard

- ① Placer le support de fixation à l'emplacement prévu et marquer au crayon la position des points de fixation.

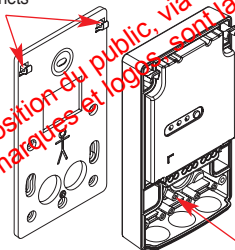
Exemple de points de fixation



Couper le secteur 230 V avant toute intervention sur le réseau électrique.

- ② Percer à l'aide d'un foret de $\varnothing$ 6 mm.
- ③ Fixer le support à l'aide de chevilles et vis adaptées.
- ④ Ajuster l'orientation verticale grâce à la rondelle.
- ⑤ Accrocher le socle du récepteur extérieur sur le support de fixation et le fixer grâce à la vis de serrage livrée dans un sachet.

Crochets



Vis de serrage

Fixation sur une boîte d'encastrement

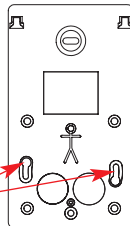
(intérieur uniquement)

- ① Faire passer les câbles à travers les orifices du support et ensuite par les trous percés dans les membranes du socle.

- ② Fixer le support à l'aide des vis de la boîte d'encastrement :

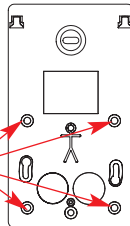
- pour une boîte d'encastrement de $\varnothing$ 60 mm

Points de fixation



- pour une boîte d'encastrement de $\varnothing$ 85 mm

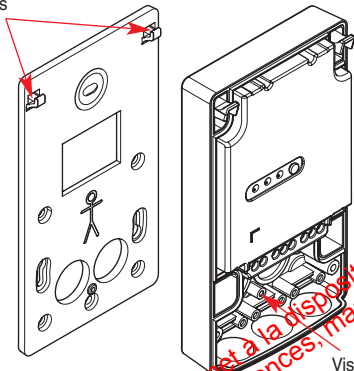
Points de fixation



Installation

- ③ Accrocher le socle du récepteur extérieur sur le support de fixation et le fixer grâce à la vis de serrage livrée dans un sachet avec la grappe d'accessoires.

Crochets



Vis de serrage



Pour un encombrement minimal, le socle peut être fixé directement sans le support.

Dans ce cas seulement les 2 points de fixation pour une boîte de Ø 60 mm sont accessibles.

Raccordement

Précautions :

- Pour commander un appareil de classe 1 (appareil nécessitant un raccordement à la terre), réaliser la liaison entre la terre et l'appareil à commander,
- les raccordements doivent être réalisés alimentation coupée et respecter les normes électriques en vigueur,
- dans toutes installations électriques, conformément aux normes électriques, les conducteurs sont repérés par un code couleur :
 - phase : toutes les couleurs à l'exception du bleu clair, du vert, du jaune et du bicolore vert/jaune
 - neutre : bleu clair
 - terre : bicolore vert/jaune,
- le diamètre maximum des conducteurs que l'on peut raccorder au bornier est de $2,5 \text{ mm}^2$ (ou $2 \times 1,5 \text{ mm}^2$ pour un repiquage) et $2 \times 4 \text{ mm}^2$ pour la reprise de terre.



Risque de choc électrique

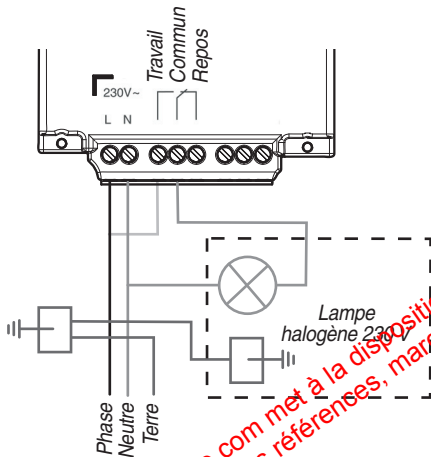
Couper le secteur 230 V avant toute intervention sur le réseau électrique.

- ① Passer les câbles à travers les membranes si ce n'est déjà fait.
- ② Effectuer les raccordements selon les schémas suivants :

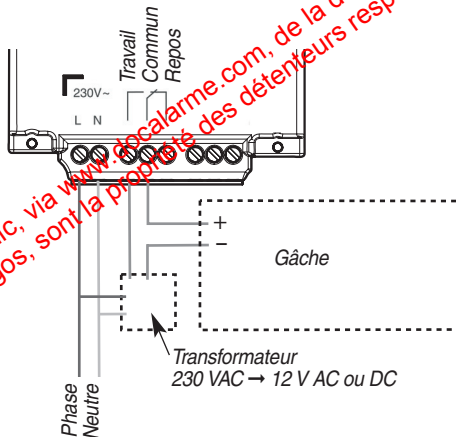
Installation

Récepteur extérieur L3581X (230 V-contact sec)

Exemple de raccordement d'un éclairage extérieur
(appareil de classe 1, contact sec Normalement Ouvert)



Exemple de raccordement d'une gâche
(contact sec Normalement Ouvert)



Puissances de sortie cumulées maximales :

Lampe à incandescence	1000 W
Lampe halogène TBT 12 V	1500 W

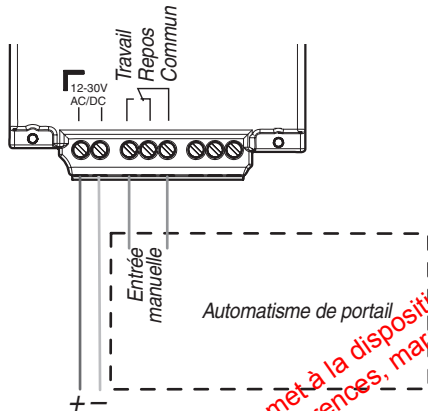
A monter sur un circuit sectionnable par un dispositif de protection 16 A.



Installation

Récepteur extérieur L3591X (12-24 V-contact sec)

Exemple de raccordement d'un automate de portail
(contact sec Normalement Ouvert)



Charge maximum :

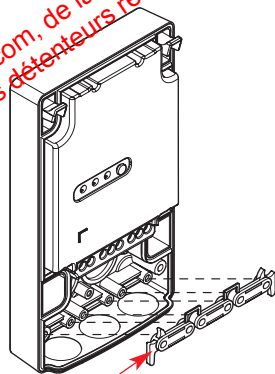
24 V courant continu	2 A
24 V courant alternatif	2 A
12 V courant continu	2 A
12 V courant alternatif	2 A

③ Dans le cas d'une fixation standard, maintenir les câbles en place grâce au serre-câbles. Les fixer avec les 6 vis livrées dans un sachet avec la grappe d'accessoires.

Grappe d'accessoires



Serre-câbles



Vous pouvez maintenant passer à l'étape apprentissage.

Apprentissage

L'apprentissage permet d'affecter un code radio ou une touche au récepteur extérieur.



L'apprentissage doit se faire appareil à commander désactivé (voyant du récepteur éteint).



Dans le cas de l'utilisation du récepteur extérieur en mode Simulation de présence, il faut apprendre le code radio de la centrale, se munir pour cela d'un moyen de commande pilotant le système d'alarme.

Remarques préalables

- Il n'y a pas de limite au nombre de moyens de commande pouvant être associés au récepteur extérieur.
- Une fois l'apprentissage effectué, tout autre moyen de commande (télécommande ou clavier) possédant une touche programmée sur le même code radio et sur la même fonction pourra piloter le récepteur extérieur sans avoir besoin de l'apprendre.

- Le tableau ci-dessous met en évidence la concordance des touches entre les différents moyens de commande.

Télécommandes	Claviers
Touches Prog. ou P programmées sur la fonction Lumière	Touches  ou  programmées sur la fonction Lumière
Touches programmées sur la fonction : Portail 0 Portail 1	Touches programmées sur la fonction : Portail 0 Portail 1

Prenons un exemple : l'apprentissage par la touche **P** d'une télécommande L3614 à un récepteur extérieur fait que la touche  d'un clavier L3721X est aussi à même de commander ce même récepteur.

Apprentissage

Apprentissage avec une télécommande :



La touche utilisée doit être au préalable programmée sur la fonction **Lumière** (cf. : Notice installation de la télécommande).



Appuyer moins de 2 s sur la **touche de programmation** du récepteur extérieur. Le voyant de programmation s'éclaire brièvement.



Maintenir un appui sur la touche **Prog** ou **P** de la télécommande jusqu'à l'éclaireage du voyant de programmation du récepteur extérieur.



Le récepteur extérieur confirme l'apprentissage par un **éclairage de 2 s de son voyant de programmation.**

Apprentissage avec un clavier :



La touche Sonnette du clavier doit être au préalable programmée sur la fonction **Lumière** (cf. : Notice installation du clavier).



Appuyer moins de 2 s sur la **touche de programmation** du récepteur extérieur. Le voyant de programmation s'éclaire brièvement.



2 appuis successifs sur la touche **Lumière** ou **Sonnette** espacés de 3 s



Le récepteur extérieur confirme l'apprentissage par un **éclairage de 2 s de son voyant de programmation.**

En cas d'erreur d'apprentissage, le voyant de programmation clignote rapidement. Recommencer la procédure depuis le début.

A partir de cette étape le récepteur extérieur est en mode Marche/Arrêt (programmation d'usine), vous pouvez modifier le mode de fonctionnement à l'aide du chapitre suivant.

Programmation optionnelle

La programmation des options de fonctionnement s'effectue selon ce principe :

- Choisir dans le tableau suivant :
 - le **n° de paramètre** correspondant à l'**application** à programmer,
 - la **valeur du paramètre** correspondant à la **caractéristique désirée**.



La programmation doit se faire appareil à commander désactivé (voyant du récepteur éteint).



C'est le mode de fonctionnement choisi qui détermine le fonctionnement du récepteur extérieur.

Seuls les modes de fonctionnement suivants sont cumulables :

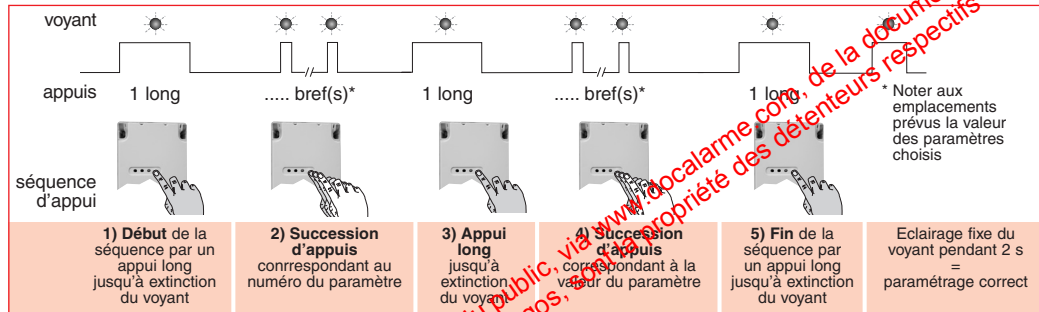
Mode de fonctionnement	Cumulable avec le mode
Marche/Arrêt	Simulation de présence
Minuterie	Simulation de présence

Mode de fonctionnement	N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
Marche/Arrêt	1	1	actif *
Minuterie	2	1	90 s
		2	3 min
		3	5 min
		4	10 min
		5	15 min
		6	30 min
		7	60 min
Impulsionnel	3	1	1 s.
		2	2 s.
		3	3 s.
		4	4 s.
		5	5 s.
		6	6 s.
		7	7 s.
		8	8 s.
		9	9 s.
Simulation de présence	4	1	inactif*
		2	actif
Report état système	5	1	actif
Activation sur intrusion	6	1	90 s
		2	3 min
		3	5 min
		4	10 min
		5	15 min
		6	30 min
Effacement	9	2	retour en programmation usine

* Programmation d'usine

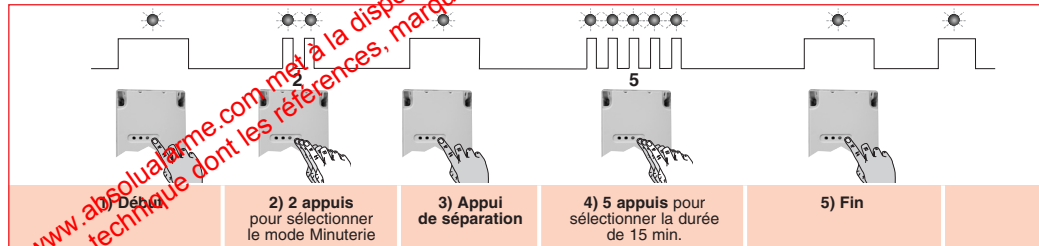
Programmation optionnelle

- Pianoter à l'aide de la touche de programmation la séquence suivante :



- **Exemple de programmation du récepteur extérieur en mode Minuterie :**

Afin de reprogrammer le récepteur extérieur en mode Minuterie pour une durée de 15 minutes, composer :



En cas d'erreur de programmation, le voyant clignote rapidement. Recommencer la procédure depuis le début.

Essais réels

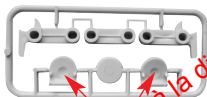
Vérifier par des essais réels que le fonctionnement du récepteur extérieur correspond bien à la programmation sélectionnée. Si une touche ne réagit pas, effectuer l'apprentissage séparément pour cette touche.



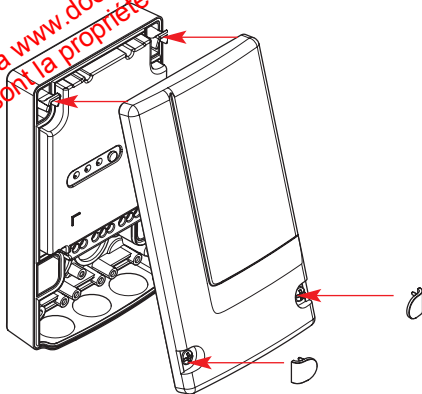
Attendre 2 s entre deux appuis (temps d'inhibition après l'appui sur une touche).

Fermeture du boîtier

- ① Refermer le capot en l'accrochant sur le socle par le haut.
- ② Visser les 2 vis et mettre en place les cache-vis (livrés sur la grappe d'accessoires).



Cache-vis



Garantie LOGISTY et conditions d'extension

LOGISTY garantit tous ses produits 2 ANS à partir de la date de vente au premier utilisateur.

IMPORTANT : sauf exceptions, les produits commercialisés par LOGISTY peuvent bénéficier d'une extension gratuite de garantie de 3 années supplémentaires sous les conditions suivantes :

Pour pouvoir bénéficier de l'extension de garantie, l'acheteur doit impérativement retourner, à peine d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la vente, à LOGISTY, sa demande d'extension de garantie lisiblement remplie et dûment complétée (coordonnées, cachet du revendeur, date de la vente, numéro de série des produits). Seule la date d'enregistrement par LOGISTY fait foi pour apprécier le respect du délai susvisé.

Pour tout achat de produit de complément ou remplacement de produit dans le cadre du Service Après Vente, la demande d'extension de garantie correspondante au(x) produit(s) doit être renvoyée. Toute facture concernant vos produits doit être conservée, elle peut être réclamée pour l'application de la garantie.

La garantie donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de LOGISTY.

La garantie ne sera due que si le produit vendu est utilisé par l'acheteur de manière normale et dans les conditions normales conformément à la notice d'emploi fournie par LOGISTY et à sa destination.

Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de LOGISTY.

Tout produit échangé sous garantie bénéficie de la durée de

garantie restante du produit d'origine.

Attention : la garantie porte uniquement sur les produits commercialisés par LOGISTY, mais ne s'applique pas aux alimentations (batteries, piles et blocs lithium) et autres consommables.

Certains produits ou accessoires, tels que transformateurs, câbles de liaison, téléphone portable intégré aux transmetteurs GSM, caméras vidéo, moteurs, appareils de télé-assistance... (liste non exhaustive) - peuvent ne pas bénéficier d'extension de garantie. Ces éléments font l'objet d'une information de la part de LOGISTY.

La garantie ne s'applique pas en cas de :

- non-respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par LOGISTY ou erreurs de manipulation ou de branchement en cours d'installation.

- usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de LOGISTY.

- intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit, en dehors de toute instruction donnée par LOGISTY.

- dégradation par chute ou chocs ou par immersion.

- catastrophe naturelle, phénomène atmosphérique (tels que dommages causés par la foudre, etc.) ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un événement postérieur à la vente, indépendant de la volonté de LOGISTY, irrésistible et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles.

- utilisation d'alimentations autres que celles indiquées par LOGISTY.

Garantie LOGISTY et conditions d'extension

- incident survenant pendant le transport.
- négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur.
- en cas de conditions d'utilisation particulières (telles que ambiance humide, acide ou poussiéreuse, températures élevées au delà des spécifications de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc.).

Indépendamment de la garantie consentie, LOGISTY reste tenue des défauts de conformité du produit au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Code de la consommation - Art. L. 211-4. - Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Code de la consommation - Art. L. 211-5. - Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1/ Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2/ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Code de la consommation - Art. L. 211-9.2. - L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Code civil - Art. 1642. - Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Code civil - Art. 1643 alinéa 1er - L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, "dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice".

Dans le souci d'améliorer ses produits, LOGISTY se réserve le droit de les modifier sans préavis et sans préjudice de l'article L111-2 du Code de la consommation.

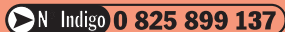
LOGISTY est une marque de la société ATRAL SYSTEM.
ATRAL SYSTEM, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, SIREN 311 586 382 RCS GRENOBLE
Adresse : ATRAL SYSTEM - F 38926 CROLLES CEDEX

Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques	Récepteur extérieur	L3581X L3591X
Voyant de programmation	1 voyant rouge de programmation	
Touche de programmation	1 bouton poussoir de programmation	
Puissances de sortie cumulées maximales	L3581X : • lampe à incandescence 1000 W • lampe halogène TBT 12 V 1500 W	
Charge maximum	L3591X : • 24 V courant continu 2 A • 24 V courant alternatif 2 A	• 12 V courant continu 2 A • 12 V courant alternatif 2 A
Modes de fonctionnement	• marche/arrêt • impulsif • activation sur intrusion	• minuterie • report état système • simulation de présence
Alimentation	L3581X : 230 V AC - 50 Hz (16 A) protégée et sectionnable	L3591X : 12-30 V AC ou DC
Température de fonctionnement	-20 °C min - +70 °C maxi	
Indice de protection	IP55 et IK04	
Classe d'isolation	L3581X : classe 2 ☐	
Consommation	L3581X : 17 VA L3591X : • 12 V courant continu 22 mA • 12 V courant alternatif 24 mA • 24 V courant continu 11 mA	
Installation	intérieur ou extérieur	
Dimensions (P x L x P)	150 x 85 x 35 mm	
Poids	224 g	



Pour obtenir des conseils lors de la pose du récepteur extérieur ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique LOGISTY :



depuis 1 poste fixe : 0,15 € TTC/mn

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre.

ATRAL SYSTEM - F-38926 CROLLES CEDEX

www.logisty.fr



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Fabricant : ATRAL S.A.S.

Adresse : F-38926 Crolles Cedex - France

Type de produit : Récepteur extérieur

Marque : Logisty

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le produit auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles des directives suivantes :

- Directive R&TTE : 99/5/CE
- Directive EMC : 89/336/CEE
- Directive Basse Tension : 73/23/CE

conformément aux normes européennes harmonisées suivantes :

Référence produit	L3581X	L3591X
EN 300 220-3	X	X
EN 301 489-1	X	X
EN 60 950	X	X
EN 60 669-2-1	X	X
EN 60 730-1	X	X
EN 55014, 55022 & 55024	X	X
EN 50090-2-2	X	X

Ce produit peut être utilisé dans toute l'UE, l'EEA et la Suisse

Crolles, le 01/03/06

Signature :

Directeur
Recherche et Développement

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.